ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XXXIX^{E} SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE ET 6^{e} ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 8 au 12 juillet 2013

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'ANQ, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, vice-président de la Section du Québec de l'APF, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou–Louis-Riel et 2^{e} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Luc Ferland, député d'Ungava, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- M. Jord Oppermann, responsable du Service de la Francophonie et de la coopération interparlementaire
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique de l'APF
- M. Gabriel Laurence-Brook, représentant de la Section du Québec au Parlement francophone des jeunes (PFJ)
- M^{me} Camille Régent, représentante de la Section du Québec au PFJ.

CONTEXTE

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant cette Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau.

CONTEXTE (SUITE)

- Préalablement à son assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires ainsi que les quatre commissions permanentes.
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- En marge de la XXXIX^{e} Session de l'APF se tenait la 6^{e} édition du PFJ où étaient réunis deux participants par section, une femme et un homme. Deux jeunes Québécois ont été sélectionnés par l'Assemblée nationale pour participer à cette activité.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
  - Composition de l'Assemblée
  - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
  - Rapport du trésorier
  - Travaux des commissions permanentes
  - Travaux du Réseau des femmes parlementaires
  - Rapports des chargés de mission régionaux
  - Coopération interparlementaire
  - Relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie
  - Préparation de la XXXIX^{e} Session de l'APF
  - Communication
  - Distinctions remises par l'APF.
- Le débat général de la XXXIX^{e} Session de l'APF portait sur le thème « Les parlements au cœur de la construction de la Nation ».
- Les rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
  - Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;*
  - La représentation des femmes dans les postes décisionnels dans la haute direction des sociétés d'État et de la fonction publique, et dans les entreprises privées;
  - L'accès à la justice : le rôle des parlements;
  - L'utilisation du web 2.0. : pour rapprocher les élus des citoyens;
  - La protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
  - Le financement des partis politiques dans l'espace francophone;
  - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Faire valoir la position du Québec dans les débats au sein des instances de l'APF portant sur le suivi des activités de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), projet dont l'ANQ est l'une des instigatrices, et continuer à jouer un rôle de leader dans le développement de cette initiative.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et des résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Renouveler les postes de responsabilité de la Section du Québec au sein du Bureau, des commissions et du Réseau des femmes de l'APF.
- Faire valoir l'expertise québécoise sur les thèmes abordés dans les différentes instances de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La XXXIX^{e} Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus d'une trentaine de parlements et d'organisations interparlementaires, ainsi qu'une dizaine de présidents d'assemblée.
- En plénière, les participants ont pu entendre les allocutions de M^{me} Yamina Benguigui, ministre française déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et chargée de la Francophonie, et de M. Maurice Kouakou Bandaman, ministre de la Culture et de la Francophonie du gouvernement ivoirien, concernant l'importance du rôle des parlementaires dans la rayonnement de la Francophonie.
- Le participant québécois au PFJ a été désigné comme porte-parole pour présenter les résultats des travaux des jeunes aux parlementaires lors de la plénière, alors que la participante du Québec a fait partie de l'une des équipes finalistes au concours de joutes oratoires.
- Dans le cadre de la réunion du Bureau, la Section du Québec a fait valoir sa position notamment sur les questions relatives au suivi des activités de l'IMCIF, au financement de l'APF et sur les relations entre l'APF et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- Le président de l'ANQ a prononcé une allocution dans le cadre du débat général qui portait sur le thème « Les parlements au cœur de la construction de la Nation ». Son intervention portait plus précisément sur les particularités de la nation québécoise, sur les grands débats qui ont façonné le Québec ainsi que sur les actions de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès de parlements francophones.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Dans le cadre de l'audition du secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, la 2e vice-présidente du Réseau a posé une question sur ce que l'OIF prévoit faire pour souligner le 20e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et sur la création éventuelle d'un réseau des femmes francophones.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations sur lesquelles la Section du Québec a pu présenter sa position. En particulier, l'APF a adopté une résolution sur l'Égypte dans laquelle elle appelle les autorités politiques à tout mettre en œuvre pour que la transition politique se déroule dans les plus brefs délais, ce qui se traduit notamment par l'organisation rapide d'élections présidentielles et législatives.
- Le vice-président et rapporteur de la Commission politique a présenté un rapport sur *l'accès à la justice : le rôle des parlements*. Il a en outre présenté l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission.
- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a présenté un compte rendu de la participation du Québec à la plus récente Conférence des parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il a également présenté un premier rapport sur le thème de *l'utilisation du web 2.0. : pour rapprocher les élus des citoyens.*
- La représentante de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement a présenté, avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Elle a aussi participé aux échanges concernant le commerce équitable, les biocarburants et le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement.
- La rapporteure de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur le thème du *financement des partis politiques dans l'espace francophone*. Ce rapport a permis de dresser le portrait de l'état actuel du financement des partis politiques dans 13 pays et États de la Francophonie.
- La 2e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a présenté une contribution sur la représentation des femmes dans les postes décisionnels. De plus, elle a contribué aux discussions sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème. Elle a, à ce sujet, rappelé la nature de certaines réserves à la CEDEF émises par des États de la Francophonie et qui vont à l'encontre des droits énoncés par ladite convention.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- La vice-présidente de l'ANQ a présenté au Réseau des femmes un projet de résolution pour célébrer le 10e anniversaire de la tenue de la première réunion du Réseau en 2003 au Niger. Cette résolution appelait à ce que le Réseau, au vu de l'expérience acquise, puisse être associé et invité à prendre part au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, dès lors que les sujets abordés concernent la femme.
- La 2e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a par ailleurs transmis aux membres du Réseau une invitation du président de l'ANQ à tenir leur réunion intersessionnelle 2014 à Québec. Cette rencontre portera notamment sur le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dont l'Organisation des Nations Unies (ONU) fêtera le 20e anniversaire en 2015.
- Comme à tous les deux ans, des élections ont eu lieu dans le cadre de cette XXXIXe Session. À l'issue de ces élections, le président de l'ANQ a été réélu vice-président de l'APF. Les autres postes de responsabilité occupés par la Section du Québec au sein du Réseau des femmes et des quatre commissions ont aussi été renouvelés.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, à la Commission des affaires parlementaires et en plénière pour faire valoir les résultats positifs découlant des activités de l'IMCIF en Côte d'Ivoire et du bien-fondé de ce projet. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ dans la consolidation et l'essor de ce nouveau dispositif de coopération.
- Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT [i]

- Per diem et autres frais	21 030,38 $
- Transport	78 953,73 $
Total	**99 984,11 $**

[i] Les frais de transport et de séjour de M. Dumont ont été assumés par la région Amérique de l'APF, à titre de secrétaire administratif régional. Les frais de transport et d'hébergement des représentants de la Section du Québec au PFJ ont été assumés par l'APF, en partenariat avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).